

Procès-verbal de l'Assemblée Générale de l'Association GenA du 7 mars 2024

Membres du comité présents : Florance Zbinden, Thibaut Maire, Emmanuel Matringue, Marine Mermoux, Danièle Guzzo, Dany Sollero

Excusés : Gustavo Andrés Hymon

La Présidente remercie les membres et indique que Patrick Fonjallaz est excusé.

La Présidente ouvre la séance à 19h00.

Ordre du jour de l'Assemblée Générale :

1. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 15 février 2023
2. Rapport d'activités 2023
3. Présentation des comptes
4. Approbation des comptes
5. Décharge des vérificateurs des comptes
6. Élection des vérificateurs des comptes
7. Décharge du Comité
8. Élection du Comité
9. Projets 2024
10. Divers

1. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 15 février 2023

Approbation du procès-verbal 2023 à l'unanimité moins 4 abstentions.

2. Rapport d'activité 2022

2.1. Bibliothèque

Rapport général de la bibliothèque en annexe 1.

2.2. Événements

Cette année, du côté de l'association, ont eu lieu le Gena Festival & 5 GenAperos.

Le comité est satisfait des évènements et du festival.

3. Présentation des comptes

L'association GenA a présenté une perte d'environ 13'000 CHF sur l'année 2023, qui est essentiellement liée au festival.

La viabilité économique de l'association est à juste titre questionnée, le comité répond qu'il essaie au mieux de lever suffisamment de fonds pour cette édition du festival et redresser la barre.

4. Approbation des comptes

4.1 Rapport des vérificateurs des comptes

Le rapport des vérificateurs de comptes est accepté à l'unanimité.

Il est rappelé que le trésorier peut demander des justificatifs s'il l'estime nécessaire.

5. Décharge des vérificateurs des comptes

Les vérificateurs des comptes sont déchargés à l'unanimité.

6. Élection des vérificateurs des comptes

Katerina Mareda et Patrick Fonjallaz ne souhaitent pas se représenter. Théo Fonjallaz et Marine Mermoux se présentent comme nouveaux vérificateurs aux comptes. Sylvain Girard se présente comme suppléant. Ils sont élus à l'unanimité.

7. Fonds existants

Au premier janvier 2024, l'association a une fortune globale de CHF 31'500.-. La mairie va accorder à l'association une subvention de CHF 20'000.- (CHF 14'000.- pour le festival et CHF 6'000.- pour la bibliothèque).

8. Décharge du comité

Le comité est déchargé à l'unanimité.

9. Élection du comité

Se présentent : **Elie Mathey** (entrant), **Thibaut Maire** (sortant), **Megan Crettaz** (entrant), **Florance Zbinden** (sortant), **Emmanuel Matringe** (entrant), **Dany Sollero** (entrant).

Les nouveaux entrants se présentent. Elie occupera la fonction de vice-président, Megan de secrétaire.

Ils sont élus à l'unanimité.

Marine Mermoux, Gustavo Andrés Hymon et Danièle Guzzo, qui ne souhaitent pas se représenter, sont remerciées pour leur travail apprécié.

10. Projets 2024

La commission en charge de l'organisation du Gena Festival a prévu de refaire un festival les 5 et 6 juillet 2024, avec le même format que l'année précédente. La commission précise que cette année, les concerts s'alterneront entre les deux scènes, et qu'il ne devrait donc plus y avoir de « doublons ».

La bibliothèque compte faire revenir une conteuse, et poursuivre la tenue des horaires d'ouvertures.

Le comité revient rapidement avec de nouvelles idées et de nouveaux projets pour l'association, étant majoritairement renouvelé il est difficile d'annoncer des événements dès l'Assemblée Générale.

11. Divers

Les membres proposent d'écrire sur le site qui occupe quelle fonction au sein du comité. Les membres souhaitent que des annonces soient effectuées sur le site internet de l'association.

Les membres souhaitent également être mieux informés des événements organisés par l'association. Les membres proposent notamment de faire des publications avec l'écho d'Avully.

Procès-verbal rédigé le 7 mars 2024 par Thibaut Maire (Trésorier), relu et corrigé par Megan Crettaz (secrétaire entrante).

Présidente
Florance Zbinden

Trésorier
Thibaut Maire

Annexe 1 :



AG GenA 2024 - Rapport des activités de la Bibliothèque

Créée en 1999, la bibliothèque compte 459 lecteurs inscrits. 12 nouveaux lecteurs nous ont rejoints en 2023.

Une équipe de sept personnes bénévoles assurent le prêt et la gestion.

Les horaires sont les suivants :

- les lundis de 19h30 à 20h30
- les mercredis de 15h30 à 17h30
- un samedi sur deux de 9h30 à 11h30

Fermeture pendant les vacances scolaires, sauf en juillet-août avec des permanences certains mercredis.

On trouve 6678 livres pour adultes et enfants.

Au 19 février, il y a avant 294 livres en circulation.

221 livres ont été achetés cette année.

Tous nos livres sont répertoriés, classés et rangés.

De l'ordre est fait régulièrement dans nos rayonnages.

Nous avons un nouveau site internet depuis peu :

avully-bibliothèques.ch

Le jardin d'enfants vient une fois par mois regarder et emprunter des albums.

Quatre événements ont été proposés cette année :

En janvier, rencontre avec Henri Gautschi, auteur de la Champagne, sur le thème de Genève au temps de l'Escalade et de la St-Barthélémy.

En mai, journée de la lecture à voix haute.

En septembre, balade contée : « Au bal des oiseaux », par Guillaume Bondi, conteur, et Jean-François Ducommun, musicien.

En décembre : « Contes de Noël » et goûter à la bibliothèque

Il nous reste un souhait, que ce bel outil qu'est notre bibliothèque soit mieux connu et d'avantage utilisé.

L'équipe de la biblio

Annexe 2 :

RAPPORT DES VERIFICATEURS AUX COMPTES

En vertu du mandat qui nous a été confié et selon les statuts, nous avons vérifié les comptes pour l'année 2023 de L'Association Gena.

Nous avons procédé par pointage, examiné le journal et les différentes pièces comptables mises à notre disposition.

Ce travail nous a permis de constater que les comptes sont bien tenus.

Nous avons émis une remarque en 2022 à propos des factures et justificatifs de la bibliothèque à remettre au trésorier. Nous sommes satisfaits de constater que nos commentaires ont bien été pris en compte et que depuis tout est dans les règles.

L'exercice 2023 s'est soldé par une perte nette de CHF 13'046.72

Etat des réserves

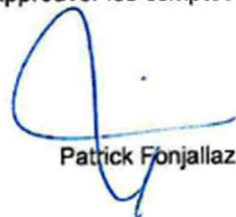
Au 1 ^{er} janvier 2023	CHF 41'151.94
Perte nette 2023	<u>CHF-13'046.72</u>
Au 31 décembre 2023	<u>CHF 28'105.22</u>

Nous remercions la personne en charge de la trésorerie et de la comptabilité pour le travail fourni durant l'année écoulée.

Nous recommandons à l'assemblée générale d'approuver les comptes 2023.

Vos dévoués


Katerina Mareda


Patrick Fonjallaz

Avully, le 22 février 2024